

Fiche de données de sécurité

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

LEYCO-SC 22

Date d'impression : 31.07.2007

Code du produit : 167

Page 1 de 4

1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise**Identification de la substance ou de la préparation**

LEYCO-SC 22

Identification de la société/entreprise

Société :	Leyco Chemische Leyde GmbH	Téléfax : ++49 (0)
Rue :	Industriestraße 155	2236-966-00-10
Lieu :	D--50999 Köln	Téléphone : ++49 (0)
Téléphone :	++49 (0) 2236-966-00-0	2236-966-00-29
Interlocuteur :	Eckart Inkemann	
Service responsable :	Eckart Inkemann	
Numéro de téléphone d'appel d'urgence :	0049 (0) 2236 966 00 29	

2. Identification des dangers**3. Composition/information sur les composants**

Caractérisation chimique (préparation)

Composants dangereux

N° CE	N° CAS	Substance	Quantité	Classification
203-961-6	24939-91-8	Isotridecanoéthoxylat	1 - 5 %	Xn R22-41
	112-34-5	2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol (vgl. Butyldiglykol)	1 - 5 %	Xi R36
205-483-3	2717-15-9	Anionische Tenside	1 - 5 %	Xn R22-38-41
	141-43-5	2-Amino-éthanol (vgl. Ethanolamin)	1 - 5 %	Xn, C R20/21/22-34

Le texte intégral des phrases R mentionnés figure au point 16.

4. Premiers secours**Indications générales**

Diluer avec une grande quantité d'eau.

Après contact avec la peau

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.

Après contact avec les yeux

Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau. Consulter un médecin.

Après ingestion

Rincer la bouche. Consulter un médecin. Ne pas faire vomir.

5. Mesures de lutte contre l'incendie**Moyen d'extinction approprié**utiliser un produit chimique sec, du CO₂, de l'eau pulvérisée ou de la mousse d'alcool**6. Mesures à prendre en cas de rejet accidentel****Les précautions individuelles**

Balayer pour éviter les risques de glissade.

Fiche de données de sécurité

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

LEYCO-SC 22

Date d'impression : 31.07.2007

Code du produit : 167

Page 2 de 4

Les précautions pour la protection de l'environnement

Diluer dans de l'eau.

Les méthodes de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).

7. Manipulation et stockage**Manipulation****Stockage****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver hermétiquement fermé.

8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle**Valeurs limites d'exposition****Valeurs limites (maximales) d'exposition professionnelle**

N° CAS	Substance	ml/m ³	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
141-43-5	Ethanolamine	3	8		VME (8 h)	
		-	-		VLE (15 min)	

Contrôles de l'exposition**Mesures d'hygiène**

A manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Protection des mains

gants de protection

Protection des yeux

lunettes de sécurité

9. Propriétés physiques et chimiques**Informations générales**

L'état physique : liquide
 Couleur : jaune
 Odeur : caractéristique

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

pH-Valeur (à 20 °C) : ca. 11 Testé selon la méthode

Modification d'état

Point/intervalle de fusion : 0 °C

Point d'ébullition : 100 °C

Point d'éclair : non applicable

Pression de vapeur : 23 hPa

(à 20 °C)

Pression de vapeur : < 110 hPa

(à 50 °C)

Densité (à 20 °C) : 1,02 g/cm³

Hydrosolubilité : miscible

(à 20 °C)

Fiche de données de sécurité

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

LEYCO-SC 22

Date d'impression : 31.07.2007

Code du produit : 167

Page 3 de 4

10. Stabilité et réactivité**11. Informations toxicologiques****12. Informations écologiques****Persistence et dégradabilité**

Les agents de surface contenus dans cette préparation respectent les critères de biodégradabilité

Effets nocifs divers

Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines.

13. Considérations relatives à l'élimination**Élimination**

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.

Code d'élimination des déchets-Produit070601 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques; eaux de lavage et liqueurs mères aqueuses
Classé comme déchet dangereux.**L'élimination des emballages contaminés**

Nettoyer le récipient avec de l'eau.

14. Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

ADR/RID classe : Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

Transport fluvial

ADNR-Classe : Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

Transport maritime

IMDG-Code : Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

Transport aérien

ICAO/IATA-DGR : Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

15. Informations réglementaires**Étiquetage****Prescriptions nationales**

Classe de contamination de l'eau : 1 - pollue faiblement l'eau

16. Autres données**Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3**

22	Nocif en cas d'ingestion.
34	Provoque des brûlures.
36	Irritant pour les yeux.
38	Irritant pour la peau.
41	Risque de lésions oculaires graves.
20/21/22	Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

Information supplémentaire

Fiche de données de sécurité

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

LEYCO-SC 22

Date d'impression : 31.07.2007

Code du produit : 167

Page 4 de 4

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)